



Rapport du jury

Examen professionnel d'accès par la voie de la promotion interne au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe – session 2024 Spécialités : « bibliothèques » ; « archives » ; « musée » et « documentation »

ORGANISATEUR : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

L'examen professionnel d'accès par la voie de la promotion interne au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe a été ouvert au titre de l'année 2024 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, dans les spécialités « bibliothèque », « archives », « musée » et « documentation ».

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde a organisé l'examen professionnel en partenariat avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine.

1) Calendrier :

Période d'inscriptions	Du 16 janvier au 21 février 2024
Date de limite de dépôt des dossiers	Le 29 février 2024
Epreuves d'admissibilité	Le 28 mai 2024
Jury d'admissibilité	Le 3 septembre 2024
Epreuve d'admission	Du 24 au 25 septembre 2024
Jury d'admission	Le 8 octobre 2024

2) Les conditions particulières d'accès :

L'examen professionnel, par voie de promotion interne, est ouvert aux fonctionnaires titulaires du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe ou d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, comptant au moins douze ans de services publics effectifs, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel en position d'activité ou de détachement.

3) Les candidats :

87 candidats se sont inscrits ; 80 candidats sont admis à concourir. 5 candidats ont été refusés à concourir et 2 candidats ont annulé leur inscription.

Par spécialité, la répartition était la suivante :

- 10 candidats en spécialité « archives » (13,79 %)
 - 62 candidats en spécialité « bibliothèque » (74,71 %)
 - 8 candidats en spécialité « musée » (11,5 %)
- Aucun candidat inscrit dans la spécialité « documentation ».

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

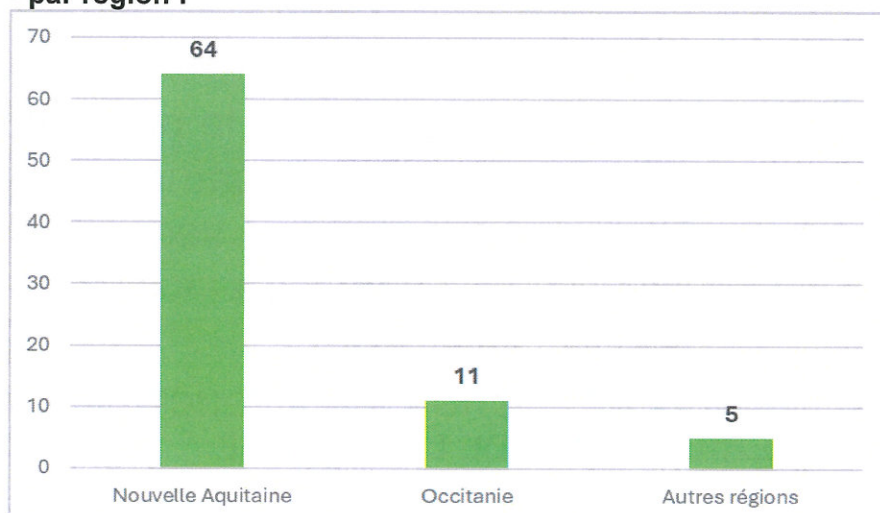
Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30

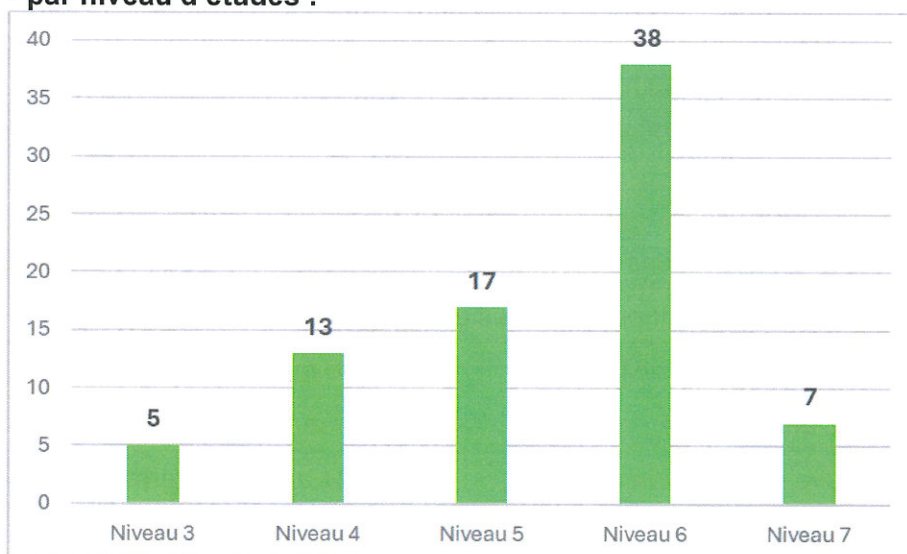
cdg33@cdg33.fr – www.cdg33.fr

- Répartition des candidats admis à concourir

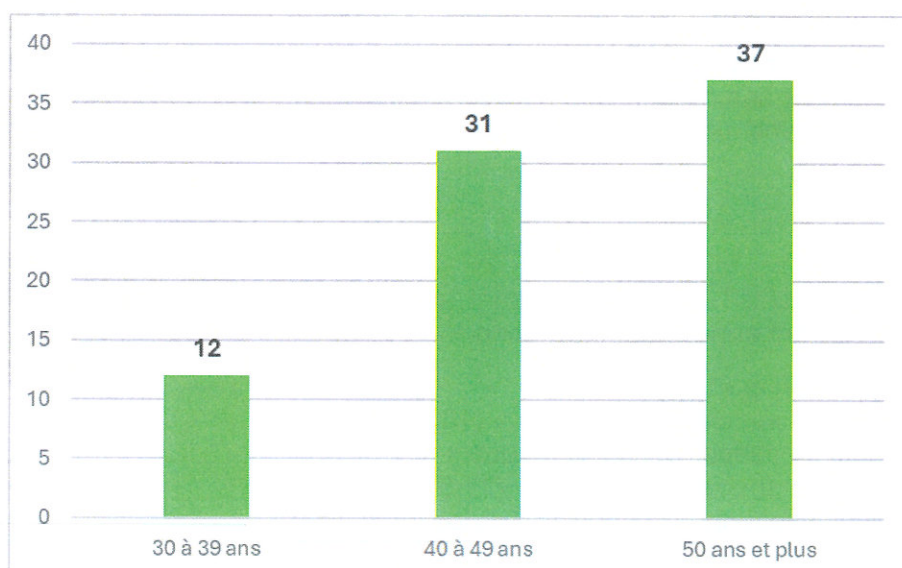
- par région :



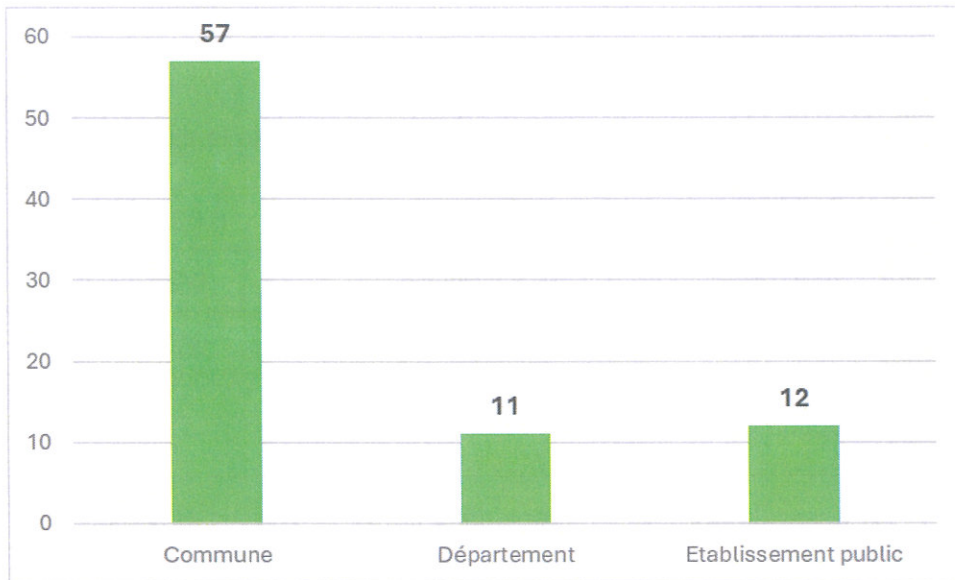
- par niveau d'études :



- par tranches d'âges :



- par origine professionnelle :



4) **Le jury :**

Le jury de l'examen professionnel comprenait 6 membres, répartis à parts égales entre élus locaux, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées.

5) **Les épreuves d'admissibilité :**

a) **Déroulement**

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées le mardi 28 mai 2024, au Pin Galant à Mérignac.

b) **Contenu**

L'examen professionnel d'accès par la voie de la promotion interne au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe comprend 2 épreuves :

La première épreuve d'admissibilité comporte un questionnaire de trois à cinq questions destinées à vérifier les connaissances du candidat dans la spécialité choisie au moment de l'inscription (durée : 3 heures ; coefficient 1).

La seconde épreuve d'admissibilité consiste en la rédaction d'une note à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité dans laquelle le candidat se présente (durée : 3 heures ; coefficient 2).

c) **Présence**

Pour chaque spécialité, le nombre de candidats présents est le suivant :

Spécialité	Présents	Taux d'absentéisme
Archives	5	0,25 %
Bibliothèque	44	27,72 %
Musée	7	0,56 %
Total	56	28,53 %

d) Résultats

Pour l'épreuve de 3 à 5 questions :

Spécialité	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes éliminatoires (inférieurs à 5/20)
Archives	9,85/20	14,63/20	5,88/20	0
Bibliothèque	4,78/20	13,25/20	0/20	22
Musée	8,04/20	11/20	6/20	0

Pour l'épreuve de rédaction d'une note :

Spécialité	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes éliminatoires (inférieurs à 5/20)
Archives	10,45/20	14/20	8,75/20	0
Bibliothèque	10,43/20	15/20	1/20	1
Musée	10,61/20	12/20	9/20	0

6) Le jury d'admissibilité :

A l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admissibles, soit 18 candidats.

32,14 % des candidats présents à l'examen professionnel ont été déclarés admissibles
23 candidats ont reçu une note éliminatoire, inférieure à 5/20 à l'épreuve écrite.

7) L'épreuve d'admission :

L'épreuve d'entretien avec le jury permet d'apprécier le potentiel du candidat : gestion du stress, comportement vis-à-vis du jury, connaissances générales, capacité d'écoute, raisonnement, esprit de synthèse, vivacité d'esprit...

a) Déroulement

L'épreuve d'admission s'est déroulée du 24 au 25 septembre 2024, au Centre de Gestion de la Gironde à Bordeaux.

Le jury plénier comprenait 6 membres composé d'élus locaux, de fonctionnaires territoriaux et de personnalités qualifiées.

b) Contenu

L'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle et comportant des questions visant à permettre d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois (durée totale de l'entretien : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2).

c) Présence

18 candidats se sont présentés à l'épreuve d'admission.

Tous les candidats étaient présents.

d) Résultats

Pour chaque spécialité, les candidats ont obtenu les résultats suivants :

Spécialité	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
Archives	11,50/20	17/20	6/20
Bibliothèque	12,31/20	18/20	7/20
Musée	8/20	9/20	7/20

8) Le jury d'admission :

A l'issue des épreuves d'admission, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admis. 13 candidats ont été déclarés admis avec un seuil d'admission fixé à 10/20.

9) Statistiques :

Spécialités	Admis à concourir		Présents aux épreuves d'admissibilité		Seuil d'admissibilité		Candidats admissibles	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Musée	21	8	19	7	10,67/20	10/20	6	3
Bibliothèque	74	62	54	43	10/20	10/20	31	13
Archives	11	10	10	5	11,42/20	10/20	4	2
Documentation	4	0	3		12/20	10/20	2	

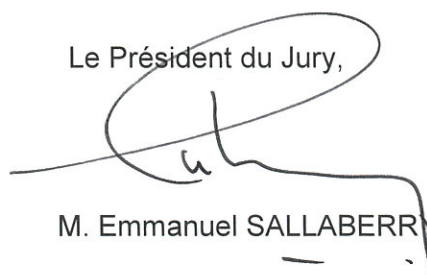
Spécialités	Candidats présents à l'épreuve d'admission		Seuil d'admission		Candidats admis	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Musée	6	3	10/20	10,20/20	5	1
Bibliothèque	31	13	10/20	10/20	27	10
Archives	4	2	10/20	10,93/20	4	2
Documentation	2		10/20		2	

10) Remerciements :

Les membres du jury expriment leur entière satisfaction quant à la qualité de l'organisation de l'examen professionnel et remercient les différents partenaires, de tous les moyens mis à disposition pour la réalisation des épreuves dans les meilleures conditions.

Le Président du jury remercie les membres du jury, le personnel du service concours et examens professionnels pour leur investissement, leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement de ce concours.

Le Président du Jury,



M. Emmanuel SALLABERRY

